

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de
David ben
Messaouda, 'Hanna Roza
bat 'Etsher et Naomie
Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de
Yítshak Ben Chímone,
Yéhouda Ben David,
Chímone Ben Yítshak,
Aaron Ben Chímone,
Messaouda bat Guemra, et
'Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de,
Jenny Bat Étoile



Résumé de la Paracha

La paracha de Vaét'hanan débute par la prière de Moshé qui tente de briser le décret l'empêchant d'entrer en terre d'Israël. Malgré toutes ses tentatives, le Maître du monde refuse d'accéder à la requête de Moshé. Toutefois, Il lui accorde la possibilité d'observer la splendeur de la terre promise. Par la suite, Moshé encourage Yéhochoua, son successeur dans la lourde tâche qu'il a de faire entrer le peuple juif en Israël. Moshé poursuit avec un rappel de l'importance et de la justesse des lois qu'Hachem nous a transmises au Mont Sinaï, lorsqu'Il nous a légué, les dix commandements après nous avoir sortis d'Égypte. Ces dix commandements seront même intégralement répétés à la suite des différentes lois que Moshé rappelle au peuple. Notre paracha cite également le premier paragraphe du chéma Israël, qui constitue l'acte de foi basique que nous devons réciter chaque matin et chaque soir avant de se coucher. La paracha se conclut par des rappels des fautes passées et un appel de Moshé à ne pas renouveler l'attitude négative que leurs ancêtres ont eu durant les quarante années dans le désert.

Dans le chapitre 3 de Dévarim, la torah dit :

כג/ ואתחננו, אל-יהוה, בעת ההוא, לאמר:

23/ J'implorai Hachem à cette époque, en disant:

כד/ אדני יהוה, אמה החליות להראות את-עבדך, את-גדלך, ואת-גדך החזקה--אשר מי-אל בשמים ובארץ, אשר-יעשה כמעשיך וכגבורתך:

24/ Seigneur Hachem déjà tu as rendu ton serviteur témoin de ta grandeur et de la force de ton bras; et quelle est la puissance, dans le ciel ou sur la terre, qui pourrait imiter tes œuvres et tes merveilles?

כה/ אעברה-בא, ואראה את-הארץ הטובה, אשר, בעבר: הירדן: הנה הטוב הנה, והלבנון

25/ Laisse-moi, s'il Te plaît, traverser, que je voie ce bon pays qui est au delà du Jourdain, cette belle montagne, et le Liban!"

Rappelons le commentaire de **Rachi** sur le dernier verset cité : « *Les mots "Cette bonne montagne-là" font référence à Yérouchalaïm et les mots "Et le Levanon" renvoient au Beth-Hamikdach* ». Cette introduction de la Paracha trouve un écho particulier avec la Haftara lui étant associée, que nous lisons en consolation de la journée du 9 Av commémorant la destruction des deux temples. Moshé souhaite entrer en Israël dans le seul espoir d'accéder au cœur spirituel du pays et cela suffit à souligner l'importance extraordinaire et sans commune mesure de ce lieu où le peuple côtoyait la présence divine au quotidien. Comme l'introduisent les maîtres, le mot « וְאֶתְחַנֵּן - *J'implorai* » dispose d'une valeur numérique de 515 pour témoigner du nombre de prières prononcées par Moshé dans l'espoir de briser le décret l'interdisant d'entrer en terre sainte. Il s'agit en soi d'une consolation pour les Bné-Israël vivant après la destruction des deux temples de se dire que même le plus grand des hommes n'a pas eu la chance de connaître la proximité du Créateur au travers de la terre promise. Son espoir profond était en réalité d'éviter la catastrophe de la destruction en assurant une sainteté absolue à l'édifice. Les prières de Moshé, le plus grand avocat du peuple juif, n'ont malheureusement pas suffi, et le peuple doit connaître la consolation après la désolation.

Kédouchat Lévi³ explique que le troisième temple cumulera la valeur des deux premiers réunis au travers de l'expression de la Torah écrite et de la Torah orale. La reconstruction du Beth-Hamikdach sera alors le vêtement que prendront les mérites de notre étude de la Torah capable de fournir à nouveau la vitalité à la structure à même d'accueillir la présence divine. Dès lors, la joie remplacera la tristesse pour atteindre une intensité inégalable.

C'est en ce sens que le texte de cette Haftara débute par les mots¹ :

א / בְּחַמוֹ בְּחַמוֹ, עֲמִי--יֵאמֶר, אֱלֹהֵיכֶם

1/ **Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu.**

ב / דְּבַרְוּ עַל-לֵב יְרוּשָׁלַם, וְקִרְאוּ אֵלֶיהָ--כִּי מְלֵאָה צָבָאָה, כִּי נִרְצָה עֲוֹנָהּ: כִּי לָקְחָהּ מִיַּד יְהוָה, כְּפָלִים כָּכָל-חַטָּאתֶיהָ

2/ **Parlez au cœur de Yérouchalaïm, et criez-lui que son temps d'épreuve est fini, que son crime est expié, qu'elle a reçu de la main du Seigneur double peine pour toutes ses fautes.**

La double occurrence des mots en gras est expliquée par les sages² comme une double consolation pour la destruction des deux temples. Les Bné-Israël ayant eu à pleurer à deux reprises, doivent être doublement rassurés. À cela, le

Puisque nous parlons de la joie, il nous faut porter un regard sur le premier événement de bonheur après le 9 Av, il s'agit du 15 Av, plus connu sous le nom de Tou BéAv. Si le jour de la destruction du temple est le moment le plus triste de l'année juive, il s'avère que six jours plus tard, les Bné-Israël célèbrent son antithèse qualifiée par les sages comme le jour le plus joyeux pour les Hébreux⁴. La Guémara⁵ cite cinq événements s'étant produits à cette date. C'est le jour où cessa la mort des générations du désert, marquant la fin du décret divin qui empêchait ceux qui avaient quitté l'Égypte d'entrer en Terre d'Israël, suite à la faute des explorateurs. C'est aussi le jour où la restriction limitant les mariages entre différentes tribus fut levée, favorisant l'unité du peuple juif. Après la révolte de Bar Kokhba, ce jour marqua la levée du blocus de Betar, permettant enfin l'enterrement des victimes de la forteresse. Le 15 Av signalait également la fin de la saison de coupe du bois pour l'autel du Temple, à un moment où les jours raccourcissaient et où le bois risquait de devenir impropre pour les sacrifices, à défaut d'une chaleur suffisante pour l'assécher. Enfin, après la mort du roi Yérov'am, le décret empêchant les habitants des royaumes du Nord d'Israël de se rendre à Yérouchalaïm pour les fêtes de pèlerinage fut annulé ce jour-là, rétablissant ainsi l'accès au Temple pour tous les Hébreux.

Bien qu'il s'agisse d'événements joyeux, nous peinons à saisir le sens des paroles de nos sages désignant cette date comme au-dessus de tous les autres moments de bonheur, plus même que les fêtes de Souccot ou Chémini 'Asteret que nous appelons « la

1 Yéchayahou, chapitre 40.

2 Yalkout Chimoni, Yéchaya, chapitre 40, remez 445.

3 Drouchim sur 'Hanouka, aux mots "Ita bakitvé Haari".

4 Traité Ta'anit, chapitre 4, michna 8.

5 Traité Ta'anit, pages 30b et 31a.

fête de notre joie » lors des prières. Ces cinq célébrations historiques ne suffisent pas à placer le 15 Av au sommet de la hiérarchie des célébrations du peuple juif. Nous suspectons alors une dimension cachée dans cette date que les sages n'ont pas pleinement révélée. La retenue des maîtres quant à l'évocation de la réalité profonde de cette date est sans doute à mettre sur le compte du temps. À l'image de Pessa'h à l'époque d'Avraham, dont la célébration était de mise sans pour autant que l'essence même de la fête ne soit révélée n'ayant pas encore connu l'exil de l'Égypte. Lorsque nous parcourons les écrits des sages, il s'avère que toutes les fêtes du calendrier étaient présentes en substance, célébrées dans la discrétion, avant de véritablement asseoir leur présence au travers d'un événement historique. Pourim ou 'Hanouka existent depuis toujours, mais leur puissance, leur aura ne s'est pleinement révélée qu'au moment des miracles que nous connaissons. En extrapolant, nous suspectons une réalité encore latente, en sommeil, dont l'éclosion et la nature est cachée dans les propos que les maîtres ont bien voulu nous fournir.

Les cinq événements cités par le Talmud se réunissent sous une particularité commune, celle de l'unité du peuple autour de sa Terre culminant au Temple de Yérouchalaïm. Le premier point, celui de la fin du décret des 40 ans dans le désert suite à la faute des explorateurs, est annonciateur de l'entrée en Israël. Le deuxième autorise les tribus à s'unir entre elles, offrant l'union parfaite des membres du peuple juif. Viennent ensuite les événements de Bar Kokhba, ainsi que la levée des restrictions placées par Yérov'am interdisant l'accès au temple. S'agissant du premier, il permet la réunion des différents camps, et le deuxième offre à nouveau l'accès au temple pour les dix tribus du royaume d'Israël. Enfin, le cas du bois dont nous cessions la coupe est directement lié au temple puisqu'il servait à la combustion des sacrifices.

Nous comprenons alors sans trop de difficulté la liaison évidente entre cette date et l'avenir du peuple juif, celui de sa rédemption, du retour à l'unité sur sa terre pour accueillir la résidence du Maître du monde au travers de la construction du troisième Beth-Hamikdach comme l'affirme le **Pri**

Tsadik⁶. La réserve des sages quant à l'évocation de la nature profonde de cette fête apparaît donc justifiée tant l'événement ne s'est pas encore produit. La question que nous allons maintenant traiter concerne la raison de ce choix, pourquoi Tou BéAv est le moment de la réapparition du temple ?

Pour pouvoir cerner la question pleinement, il nous faut mettre en corrélation cette fête avec une autre de la même envergure, celle de Tou Bichvat. Également appelée le Nouvel An des Arbres, cette fête tombe le 15ème jour du mois de Chvat. Cette journée marque le début de la nouvelle année pour les arbres en ce qui concerne les lois de prélèvements des fruits et les autres obligations agricoles. Là encore, il s'agit d'une célébration évoquée par le Talmud, mais dont la portée semble somme toute limitée. Il n'a d'implication que sur le compte à tenir au niveau du Ma'asser et autres lois afférentes à l'agriculture et il semble difficile de comprendre pourquoi ce jour est considéré comme un jour de fête, où nous ne récitons pas les supplications quotidiennes.

Un lien intime relie les deux moments du calendrier au travers de la discussion que nous avons évoquée à de nombreuses reprises concernant la date de la création du monde. Rappelons les propos du Talmud⁷. Dans ce passage, nos sages traitent de la date de la création du monde. Deux maîtres s'opposent. Le premier, Rabbi Éliezer, soutient que le monde a été créé en Tichri. Le second, Rabbi Yéhochoua, affirme qu'il a été créé durant le mois de Nissan. Précisons que les deux parlent du sixième jour de la création, date à laquelle Adam a vu le jour et qui constitue donc le point de départ de l'humanité (ainsi selon les deux versions la date de la création du monde en tant que tel, à savoir le premier jour de la création, eut lieu six jours plus tôt). La guémara développe et apporte une preuve aux deux enseignements qui semblent donc aussi justifier l'un que l'autre. Le **Zohar** tranche entre les deux opinions en faisant la distinction suivante : le mois de Tichri est le mois durant lequel Hachem a pensé la création du Monde, le mois de Nissan est la

6 Dévarim, Tou BéAv, drouch 1. Voir notre commentaire sur Parachat Vaé'thanan, année 5779.

7 Traité Roch Hachana, page 11a.

création concrète.

Il ressort donc de cet enseignement du **Zohar** que le temps séparant Tichri de Nissan est le temps où le monde est dans la pensée de Hakadoch Baroukh Hou, tandis que le temps qui sépare Nissan de Tichri est le temps créateur réel. Tichri est donc la phase initiatrice tandis que Nissan est la phase effective. En ce sens, une relation étroite se tisse entre ces deux périodes et un rapport direct apparaît avec les Hébreux. Comme chacun le sait, toute action est précédée d'une pensée. Bien que la notion de temps ne concerne pas Hachem, Son intervention terrestre la prend nécessairement en compte. À ce titre, nous trouvons une différence entre le moment où Il "pense" et le moment où Il "agit", d'où les deux mois de Tichri et Nissan. Au travers de ces deux axes se dessine un événement devant lui aussi se structurer par la pensée et l'action, ou de façon plus généralisée, par l'initialisation et la concrétisation. C'est précisément là que se cadrent les fêtes de Tou Bichvat et Tou Béav, intervenant respectivement au 15ème jour, du 5ème mois du début de l'année au travers des deux comptes. Un parallèle intéressant se tisse alors entre les deux événements s'avérant être l'écho l'un de l'autre.

Reprenons les propos du Talmud concernant les cinq choses s'étant produites le 15 Av. Parmi les situations énumérées, celle de la fin de coupe du bois pour les sacrifices du Temple surprend, tant elle n'annonce rien d'important. À cette date de l'année, le Soleil n'est plus à même de sécher convenablement le bois et donc de le rendre apte à la combustion dans le Temple. Pourquoi considérer cela comme une bonne nouvelle ? N'aurait-il été préférable de disposer de plus de temps encore afin d'assurer en permanence les fournitures requises pour le Temple ? Pourquoi arrêter de couper le bois est-il finalement une nouvelle si joyeuse justifiant d'ériger le 15 Av au rang de fête ?

Ce questionnement laisse sous-entendre que le bois, ou plus précisément sa coupe, est en étroite relation avec la fête dont nous parlons et à ce titre, il est nécessaire de comprendre plus en avant le lien les unissant. Lequel ?

Nous trouvons une piste de réflexion en analysant les versets suivants⁸ :

ג/ אם-בְּחַקְתִּי, תִּלְכוּ; וְאֶת-מִצְוֹתַי תִּשְׁמְרוּ, וְעֲשִׂיתֶם אֹתָם:
3/ *Si vous marchez dans mes décrets et que vous observez mes commandements, et que vous les accomplissez.*

ד/ וְנָתַתִּי גֶשְׁמֵיכֶם, בְּעֵתָם; וְנָתַנָּה הָאָרֶץ יְבוּלָהּ, וְעֵץ הַשָּׂדֶה יִתֶּן פְּרִי:
4/ *Je donnerai mes pluies en leur temps, la terre donnera sa récolte et l'arbre du champ donnera son fruits.*

Sur le verset 4, **Rachi** apporte un commentaire intrigant. Lorsque la Torah bénit les Bné-Israël en promettant que l'arbre donne son fruit, elle parle des arbres stériles. À savoir, qu'à l'époque de Machia'h, les arbres non-fruitiers, se mettront à produire de nouveaux fruits. Cette bénédiction semble aussi extraordinaire qu'improbable. Il s'agit de faire apparaître une nouveauté dans la création, car ces arbres, qui jusqu'alors ne produisaient rien, se mettront subitement à germer pour faire apparaître un fruit qui n'existe actuellement pas. Ceci semble difficile à comprendre en vertu d'un principe enseigné dans Kohélet⁹ :

מִה-שָׁהָיָה, הוּא שְׂוֵהָיָה, וּמִה-שֶׁנַּעֲשָׂה, הוּא שְׂוֵיעָשָׂה;
וְאֵין כָּל-חֵדֶשׁ, תַּחַת הַשָּׁמַיִם
Ce qui a été c'est ce qui sera; ce qui s'est fait, c'est ce qui se fera: il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

De là, nous apprenons que depuis la création du monde, tous les éléments qui le composent sont définis, aucune nouvelle création ne peut voir le jour. L'ensemble des minéraux, des végétaux, des animaux est fixé depuis Béréchit, et cet ensemble est parfaitement immuable. D'où la difficulté posée par l'enseignement de **Rachi** affirmant, qu'à l'époque messianique, de nouveaux fruits pousseront des arbres non-fruitiers.

Pour tenter d'apporter un élément de réponse, il convient de revenir brièvement sur un développement que nous avons déjà fait concernant la paracha de Béréchit. Suite

⁸ Début de Parachat Bé'hokotaï.

⁹ Chapitre 1, verset 9.

à sa faute, Adam Harichone, se voit puni par Dieu. Cependant, l'homme n'est pas le seul à subir une sanction à cet instant. La terre, également, est pénalisée. Sur place, **Rachi** nous explique la cause de cette sanction. Lorsque Dieu a ordonné à la terre de faire pousser des arbres produisant des fruits qui seront du même goût que l'arbre, la terre a « désobéi ». Elle s'est contentée de produire des arbres fruitiers, cependant, l'arbre lui-même est dépourvu de goût. Devant le non-respect de l'ordre d'Hachem, la terre reçoit un châtement en même temps que l'homme. De ce commentaire apparaît une interrogation évidente. Seul l'homme est pourvu du libre-arbitre. Il est le seul capable de faire ses propres choix et nulle autre créature ne peut se revendiquer d'un tel privilège. Comment concevoir alors que la terre puisse se dérober à l'ordre d'Hakadoch Baroukh Hou ?

Sans trop entrer dans les détails que nous avons alors abordés, nous allons nous borner à une simple idée. La terre n'a absolument pas désobéi à Hachem, c'est même le contraire.

Comme chacun le sait, Hachem a créé l'homme à son image. Dans cette mesure, puisque lui-même est le créateur, il attend de l'homme qu'il participe à sa création, en la complétant. Par définition, s'il existe une chose à compléter c'est bien que la création en question est incomplète. D'où la nécessité de définir le cadre de ce qui est parfait, et de le créer dans un état imparfait. La perfection telle que souhaitée par Hachem est formulée dans l'ordre qu'il donne à la terre : faire pousser des arbres produisant des fruits du goût de l'arbre. Toutefois, si les choses avaient été créées telles quelles, alors l'homme ne pourrait pas agir et les compléter. D'où le besoin de créer un manque, une carence dont l'homme sera chargé de combler. C'est pourquoi la terre se limite à produire des arbres fruitiers qui n'ont eux-mêmes pas de goût. Par cela, le rôle de l'homme prend toute son ampleur, car il peut dorénavant parfaire la création de Dieu.

De là apparaît une notion basique. Lors de la création du monde, Hakadoch Baroukh Hou a défini un potentiel au monde. Ce potentiel n'est pas atteint lors de la création, c'est à l'homme de le révéler de par son action. Puisque le potentiel de l'œuvre divine est bridé, nous comprenons que les

arbres ne puissent eux-mêmes fournir le goût du fruit d'une part, mais plus encore, le défaut les frappant s'étend jusqu'à l'empêchement pour certains d'entre eux de produire leur fruit. À la fin des temps, lors de l'avènement du Machia'h, la création atteindra sa pleine expression et les arbres stériles redeviendront féconds pour produire les fruits censés germer de leurs branches. C'est précisément à ce niveau qu'intervient la fête de Tou Bichvat. Le **Tsvi Latsadik**¹⁰ explique en effet que lors de Tou Bishvat, Hachem juge la faute commise par les arbres lors de la création du monde et de fait, c'est à cette date qu'est déterminée la progression ou le taux de réparation de cette faute.

Cela nous laisse entrevoir une idée intéressante. Au moment de la confection du Michkan, la Torah réclame exclusivement l'utilisation du bois de Chittim. Le Midrach¹¹ précise que c'est volontairement qu'Hachem a choisi un arbre non fruitier, pour apprendre aux hommes d'en faire de même pour construire leur maison. Pourquoi le bois issu d'arbres non fruitiers est-il de mise ?

Bien sûr, nous suspectons l'intention de préserver les arbres fruitiers, surtout lorsque nous avons à l'esprit l'importance placée par la Torah sur l'interdiction de déraciner ces arbres. Seulement, nous pouvons imaginer qu'en vue de fabriquer le Michkan, si un arbre fruitier présente des qualités supérieures, il devrait être choisi. Plus encore, il ne s'agit pas d'une dégradation que d'utiliser le bois d'un arbre s'il s'agit de servir à supporter la présence divine. Pourquoi alors porter autant d'insistance sur les arbres stériles ?

Le Midrach¹² identifie la provenance du bois de Chitim utilisé pour le Michkan. Avant de descendre en Égypte, la Torah précise que Yaakov a fait un détour : « *Il est écrit*¹³ : "Israël partit avec tout ce qui lui appartenait et arriva à Béér Chéva, où il immola des sacrifices au Dieu de son père Yitshak". Où est-il allé ? Rav Na'hman dit : il est allé couper les cèdres plantés par Avraham son ancêtre à Béér Chéva, comme il est dit concernant

10 Sur les fêtes, Shvat, maamar 2, lettres 1 à 3.

11 Chémot Rabba, chapitre 35, paragraphe 2.

12 Béréchit Rabba, chapitre 94, alinéa 4.

13 Béréchit, chapitre 46, verset 1.

Avraham¹⁴ : "Avraham planta un bouquet d'arbres à Béér Chéva" ».

Le **Torah Chéléma**¹⁵ rapporte au nom du **Even Chouyiv**¹⁶ que ce bois planté par Avraham n'est pas anodin. Il s'agit d'un bois qu'Adam Harichone a pris avec lui du Gan Eden lors de son expulsion et qu'il a transmis jusqu'à Avraham avant qu'il n'arrive chez Yaakov. Pourquoi est-ce donc cet arbre qu'Adam choisit de saisir en sortant du jardin ?

Au vu de notre développement, la réponse paraît claire. Ce bois, de par son existence, témoigne de l'erreur d'Adam, de son échec à participer à la création du monde, à améliorer et parfaire l'œuvre d'Hachem. Cet élément se doit de servir à construire le Michkan car précisément, il s'agit de mettre en place le moyen de faire revenir la présence divine auprès de l'homme. Adam saisit un arbre stérile dans l'espoir que les humains après lui réussissent là où il a échoué. Le bois est donc mis en avant car il incarne le défaut à réparer.

Nous pouvons dès lors élargir son champ d'action pour noter un point fondamental.

Le premier sacrifice de l'histoire est décrit au travers de l'histoire des deux fils d'Adam Harichone, Caïn et Hével. Le **Radak**¹⁷ souligne qu'aucun autel n'est mentionné dans les versets du sacrifice mis en place par Hével, celui-là même à la source de la jalousie de Caïn. Le maître justifie cela par l'absence d'abattage lors de cet événement. Hével s'est simplement contenté d'attacher l'animal et de laisser la présence divine venir le consumer.

Partant de là, nous comprenons qu'à l'origine, le feu n'était pas de mise pour accomplir le sacrifice tant la présence divine venait directement élever l'offrande. Il n'y avait ni mise à mort, ni nécessité de combustible. En d'autres termes, le bois n'aurait pas dû servir à nourrir les flammes de l'autel. Ce n'est qu'après l'échec de l'homme qu'est devenu nécessaire d'employer un mécanisme où le bois entre en action. Le bois se manifeste en réponse à une défaillance. Nous comprenons alors que les

bois utilisés pour les sacrifices visent eux aussi à participer au rôle général du Michkan et du Temple ensuite, celui de réparer les erreurs de l'homme, et de conduire le monde vers sa pleine expression au travers de l'activation du potentiel latent de la création.

C'est précisément là que nous suspectons trouver la raison évoquée concernant Tou BéAv concernant l'arrêt de coupe du bois. Cette période témoigne la conclusion du processus de Tou Bichvat en ce sens après avoir été jugé sur la progression de la réparation de la faute de la terre, le 15ème jour du mois de Av atteste l'atteinte du projet. À cette date, les arbres n'ont plus besoin d'être coupés car ils ont joué leur rôle, ils ont fourni le matériel requis pour les sacrifices. Ce jour est donc porteur d'une nouvelle extraordinaire, celle d'une potentielle fin de Tikoun, toute l'énergie nécessaire est déjà acheminée. Le reste est donc entre les mains de l'homme à qui il suffit de concrétiser ces forces pour parfaire la création. Comment doit-il procéder ?

Nous expliquions préalablement l'erreur de la terre comme une volonté divine de laisser une place au travail de l'homme. Cette affirmation est confirmée par un détail révélé par nos sages¹⁸ : « *Rabbi Hanina bar Papa enseigne sur le verset suivant*¹⁹ : "Que la gloire de l'Éternel dure à jamais, que l'Éternel se réjouisse de Ses œuvres." Ce verset a été prononcé par le Prince du Monde (l'ange en charge du monde) lorsque Dieu dit²⁰ : "Selon son espèce" pour les arbres. Les herbes en déduisirent un raisonnement a fortiori pour elles-mêmes : "Si la volonté de Dieu était la confusion, pourquoi a-t-il dit 'selon son espèce' pour les arbres ? Et encore plus, si pour les arbres, qui n'ont pas l'habitude de pousser en mélange, Dieu a dit 'selon son espèce', alors pour nous, à plus forte raison." Immédiatement, chaque herbe poussa selon son espèce. Le Prince du Monde ouvrit alors sa bouche et dit : "Que la gloire de l'Éternel dure à jamais, que l'Éternel se réjouisse de Ses œuvres." ».

Il s'avère donc que la terre analyse, scrute les

14 Béréchit, chapitre 21, verset 33.

15 Chémot, chapitre 25, verset 5, commentaire sur la note 60.

16 Drachot Éven Chouyiv, fin de la Parachat Térouma.

17 Béréchit, chapitre 4, verset 4.

18 Traité 'Houline, page 60a.

19 Téhilim, chapitre, 104, verset 31.

20 Béréchit, chapitre 1, verset 12.

paroles divines afin de les accomplir témoignant d'une volonté de le servir et non de désobéir à sa parole. Il est donc évident que jamais son intention n'était de produire une création différente de la volonté divine.

L'analyse réalisée par la terre est une des treize formes d'exégèse du Talmud nommée Kal Va'homer. Il s'agit d'une forme de déduction logique où l'on tire une conclusion d'une situation mineure à une situation majeure, ou vice versa. Si une règle s'applique dans une situation donnée, alors à plus forte raison elle s'appliquera dans une situation plus grave ou plus importante, et inversement.

Il s'agit de la première fois de l'histoire que l'exégèse est mise en avant et cela inscrit la démarche de la terre dans une étude de la Torah orale. Immédiatement après cela, le défaut de la création apparaît. Par cela, la Torah établit une corrélation pour nous informer du projet : afin de permettre l'acheminement du plein potentiel de la création, l'étude de la Torah est le mécanisme nécessaire afin d'activer la progression. Ce même schéma est établi par **Rachi** au moment où il évoque la possibilité future pour les arbres stériles de produire des fruits. Le verset précédent son commentaire précisait²¹ :

ג/אם-בְּהִקְדַּמְתִּי, תִּלְכוּ; וְאֵת-מִצְוֹתַי תִּשְׁמְרוּ, וְעֲשִׂיתֶם אֹתָם:
3/ Si vous marchez dans mes décrets et que vous observez mes commandements, et que vous les accomplissez.

Sur quoi, le maître commente : « "Si vous marchez dans mes décrets" J'aurais pu penser qu'il s'agisse ici de l'observance des Mitsvot. Et étant donné que le texte continue par : "... et mes Mitsvot vous gardez", c'est donc bien à l'observance des Mitsvot que s'appliquent ces derniers mots. Comment expliquerai-je alors : "Si vous marchez dans mes décrets" ? Il s'agit de réclamer aux Bné-Israël de se donner de la peine dans l'étude de la Torah ». Une fois cette condition établie, alors les arbres stériles seront acheminés vers la fécondité et produiront des fruits.

21 Début de Parachat Bé'hokotaï.

Le **Sfat Émet**²² explique le rapport entre l'étude et le perfectionnement engendré dans la création, tant au niveau de l'absence de goût pour le bois des arbres que sur l'existence d'arbres stériles. En tant que miniature de la création du monde, l'homme en comporte nécessairement tous les éléments en ce sens que tous les éléments du macrocosme se retrouvent en potentiel dans l'entité humaine. Ainsi, de même que dans le monde il existe des arbres produisant des fruits et des arbres qui n'en produisent pas, il doit donc exister dans l'action de l'homme une notion similaire. Comme chacun le sait, il existe deux types de commandements qu'Hachem a demandés à l'homme d'accomplir. La première catégorie est appelée Michpatim. Il s'agit des lois compréhensibles, telles que ne pas tuer, ne pas voler... . La deuxième concerne les 'Houkim, ces lois dont le sens nous échappe complètement, comme l'interdiction de mélanger le lait et la viande, le lin et la laine... .

Le **Sfat Émet** établit sur cette base une corrélation intéressante. Les Michpatim, ces lois logiques, sont les actions auxquelles l'homme trouve un sens, un goût. Il est remarquable de noter qu'en hébreu, le mot « goût » et le mot « sens » se disent « taam ». Ces lois sont comparables aux arbres fruitiers. En effet, l'arbre fruitier exprime son potentiel, il produit des fruits et donc du goût. Parallèlement, lorsqu'un homme accomplit une Mitsvah qui entre dans la catégorie des Michpatim, il en saisit le sens et atteint le potentiel de la Mitsvah. Par contre, les Mitsvot qui sont incompréhensibles, les 'Houkim, ne peuvent être perçues dans leur profondeur par celui qui les pratique. L'être humain n'en saisit pas le concept, il n'exprime aucun sens ni but à cette action si ce n'est d'obéir à Hachem. La réalisation du potentiel de ces Mitsvot semble inaccessible. À ce titre, ce type de commandement correspond aux arbres stériles, ceux-là même qui n'expriment pas leur potentiel de produire des fruits. De fait, lorsque l'homme s'investit dans ces Mitsvot, qu'il les réalise bien qu'il ne les comprenne pas, il permet la réalisation et la conceptualisation de ces dernières. Il crée par cela une réalité dans laquelle ce qui n'a pas de goût parvient quand même à s'exprimer. Les répercussions deviennent alors palpables et apparaissent sur terre. De même que l'homme, en tant que

22 Sur Békhokotaï, année 644.

microcosme, dévoile le potentiel de ce qui n'a pas de sens ni de goût à ses yeux ; de même, dans le monde, ce qui n'exprimait pas son potentiel, ce qui n'avait pas la capacité de produire un goût, devient alors capable de le faire. L'arbre stérile peut dans cette mesure, exprimer son potentiel refoulé et produire des fruits.

Nous pouvons apporter une nuance importante aux propos du maître. Concernant les lois incompréhensibles, celles qui n'ont pas de « goût », les 'Houkim, les investigations pour tenter d'en saisir le sens ne doivent pas disparaître. Le principe régissant l'accomplissement des Mitsvot est de pratiquer sans comprendre pour mériter avec le temps d'accéder aux secrets cachés derrière ce qui n'avait pas de sens. En d'autres termes, la pratique d'une Mitsvah sans « Taam – goût » conduit à trouver un « Taam – sens » à cette réalisation. C'est alors que cela se répercute sur la création physique. Notre étude de la Torah est donc le pilier activant le perfectionnement de l'œuvre d'Hachem.

L'ensemble de ce mécanisme est celui insinué le jour de Tou BéAv marquant la fin de la mise en place des bois. La nature a terminé son travail et il ne reste alors plus qu'à en activer les conséquences. Notre étude de la Torah, sa concrétisation par la pratique des Mitsvot amène le monde dans une dimension plus raffinée, à même de faire éclore le plein potentiel de la création. Cette atteinte est synonyme de rédemption comme nous allons le voir.

Concernant les versets de la Haftara que nous avons cités, **Rav Chlomo Klouguer**²³ s'interroge de la formulation du verset « *Parlez au cœur de Yérouchalaïm* ». Pourquoi s'adresser à la ville sainte elle-même plutôt qu'aux Hébreux ?

Le maître répond à l'aide d'une analyse du Talmud²⁴ concernant l'ordre des bénédictions dans la prière où nous faisons passer la demande pour la subsistance avant celle du retour dans la terre d'Israël. Les sages expliquent : « *Pourquoi a-t-on décidé de placer la bénédiction du Rassemblement des Exilés après celle des Années (la bénédiction pour la subsistance) ? Car il est écrit*²⁵ : " *Et vous, montagnes d'Israël, vous donnerez vos branches et vous porterez vos fruits pour mon peuple Israël, car ils sont proches de revenir* ". » Les sages ajoutent²⁶ qu'il n'existe pas de signe plus probant de la délivrance finale : au moment où la terre d'Israël, sensée être déserte et aride, se remet à donner ses fruits, alors les Bné-Israël seront amenés à revenir chez eux.

En corrélant cela à notre développement, nous comprenons qu'au moment où nos efforts auront fini de résorber le défaut de la terre lui permettant d'exprimer son potentiel, alors la délivrance suivra sans attendre. Tel est le secret de Tou BéAv, cette fête n'ayant pas encore manifesté sa réalité. Il s'agit du moment où la nature se déclare prête à activer la délivrance, le moment où elle réclame aux Bné-Israël d'atteindre le sommet de la création pour amorcer la venue du Machia'h que nous attendons avec impatience.

Puissions-nous mériter de voir tous ces prodiges se réaliser très rapidement, amen véamen.

Chabbat chalom.

23 Kéhilot Yaakov, drachot sur Chabbat Na'hamou.

24 Traité Méguilah, page 17b.

25 Yé'hézel, chapitre 36, verset 8.

26 Traité Sanhédrin, page 98a.

ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit

Chémot

Vayikra

Bamidbar

Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur
iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**